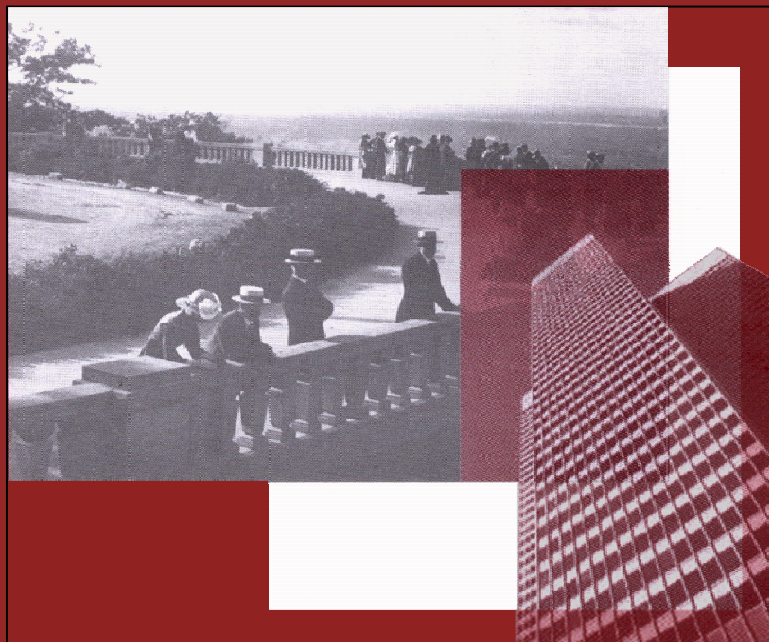


POLITIQUE DU PATRIMOINE



B I L A N 2 0 0 5 - 2 0 0 8
P H A S E D E D É M A R R A G E
S E P T E M B R E 2 0 0 8



TABLE DES MATIÈRES

BILAN DE LA PHASE DE DÉMARRAGE - 2 -

ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'ORGANISATION DE L'ACTION EN
PATRIMOINE - 2 -

LA VILLE : PROPRIÉTAIRE EXEMPLAIRE - 4 -

LA VILLE : GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE..... - 5 -

LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES..... - 7 -

DÉTAILS DES RÉALISATIONS 2005 - 2008 - 9 -

ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'ORGANISATION DE L'ACTION EN
PATRIMOINE - 10 -

1. La sensibilisation - 10 -
2. La commémoration..... - 13 -
3. La toponymie..... - 13 -

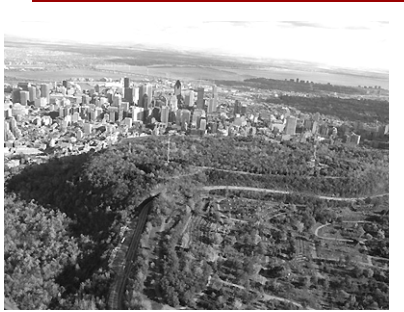
LA VILLE : PROPRIÉTAIRE EXEMPLAIRE - 15 -

1. Le patrimoine naturel - 16 -
2. Patrimoine bâti, archéologique et paysager - 16 -
3. Art public - 19 -
4. Patrimoine mobilier..... - 19 -
5. Le patrimoine archivistique - 20 -

LA VILLE : GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE..... - 21 -

1. Le patrimoine naturel - 27 -
2. Le patrimoine bâti, archéologique et paysager..... - 27 -
3. L'art public..... - 32 -
4. Le patrimoine archivistique - 32 -
5. Le patrimoine immatériel - 33 -

LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES..... - 34 -



BILAN DE LA PHASE DE DÉMARRAGE

Depuis l'adoption de la *Politique du patrimoine* en mai 2005, plusieurs actions concrètes ont été menées par la Ville et ses partenaires à l'égard du patrimoine. Le présent bilan fait l'inventaire des projets et réalisations faits dans le cadre de la phase de démarrage de la Politique, donnant ainsi la mesure du chemin parcouru depuis trois ans.

Afin d'encadrer la mise en œuvre de la phase de démarrage, une liste de priorités d'action a été établie pour chaque axe de la Politique. Le principal objectif de cette première phase de mise en œuvre est d'amener progressivement tous les acteurs (municipaux, gouvernementaux et privés) à œuvrer de manière complémentaire autour d'objectifs communs en misant sur l'amélioration des modes de travail et sur le développement de nouveaux types de collaboration dans la poursuite des activités.

L'analyse des réalisations de la Ville au cours des trois dernières années permet de tracer un bilan positif de la phase de démarrage. Un travail considérable a été fait dans le but de répondre aux priorités établies dans la Politique pour chacun des axes, soit : l'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine, l'action de la Ville propriétaire, l'action de la Ville gestionnaire et les territoires stratégiques.

ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'ORGANISATION DE L'ACTION EN PATRIMOINE

L'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine vise à structurer l'intervention municipale et à favoriser le partage de la responsabilité en matière de patrimoine par l'ensemble des Montréalais. Les interventions nécessaires à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine débordent en effet largement le seul champ de compétence municipal.

En plus de gérer ses propres propriétés, la Ville accompagne ses partenaires (citoyens, gouvernements, institutions, milieu associatif, etc.) dont elle appuie, encadre ou stimule les initiatives. Elle fait aussi preuve de leadership en matière de sensibilisation, de commémoration et de toponymie.

Parmi les partenaires qui œuvrent de concert avec de la Ville à la mise en place du système, mentionnons le Conseil du patrimoine de Montréal, l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine, qui détient un rôle de conseiller et d'aviseur sur toute question relative à la protection et à la mise en valeur du patrimoine à la Ville de Montréal. Au cours des trois dernières années, le Conseil a notamment produit plusieurs avis et mémoires énumérés dans leurs rapports annuels, déposé un document portant sur la nécessité d'une veille d'urgence et organisé en 2008 un colloque à l'occasion du 5^e anniversaire de sa création.

Dans le cadre de la phase de démarrage, la Ville a travaillé à la **mise en place de mécanismes favorisant les échanges d'information et d'expertise entre les acteurs municipaux** et entre la Ville et ses partenaires (institutions, organismes, etc.) en amont des projets intégrant une

dimension patrimoniale. Parmi les actions visant à répondre à cette priorité d'action, mentionnons l'élaboration d'un processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, un processus développé par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise en collaboration avec ses partenaires qui encourage la participation de divers acteurs impliqués dans le développement d'un lieu patrimonial (gestionnaires, professionnels, propriétaires, etc.). Basé sur une approche collégiale, ce processus favorise la discussion en amont des projets de transformation des lieux. Celui-ci permet aussi de mieux encadrer les évaluations patrimoniales réalisées notamment dans le cadre de projets d'intervention sur le patrimoine bâti et paysager ou du processus d'attribution d'un statut patrimonial municipal en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Au cours des dernières années, la Ville, de concert avec les arrondissements, a produit une proposition de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal résultant des consensus de la Table de concertation du Mont-Royal, un regroupement d'intervenants issus des milieux institutionnel, associatif, gouvernemental et municipal. Ayant fait l'objet d'une consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal au printemps 2008, la proposition de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal constitue un modèle de **développement de la connaissance, des modes de conservation du patrimoine naturel et paysager et de prise en compte de ce patrimoine dans la planification et la gestion du territoire**.

Afin de **répertorier l'information et la documentation** amassées et produites par le Bureau du patrimoine depuis plusieurs années, un plan de classement a été élaboré et mis en place afin de **faciliter l'accès et l'utilisation des sources documentaires** notamment par les gestionnaires en arrondissement et les professionnels des services centraux.

La Ville et ses partenaires ont également travaillé au **développement d'activités et d'instruments de sensibilisation** du public et des gestionnaires comme l'Opération patrimoine architectural de Montréal et la réalisation de l'Inventaire des lieux de culte en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le Conseil du patrimoine religieux du Québec. La Ville a également développé des **nouvelles mesures de soutien aux citoyens** tel le programme de subventions à la restauration financé depuis 2007 par le Fonds du patrimoine culturel québécois.

Par ailleurs, d'autres actions s'inscrivant dans l'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine ont été menées par la Ville et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique.

L'année 2007 fut marquée par le **40^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967**, un événement marquant dans l'histoire de Montréal et du Québec. Celui-ci fut souligné par la Ville de Montréal et ses partenaires notamment lors de l'exposition « **Expo 67. Passeport pour le monde** » présentée par le Centre d'histoire de Montréal, dans le cadre de **nombreuses activités culturelles** tels une visite guidée des îles, le parcours « Une galerie d'art à ciel ouvert », un circuit de découverte d'une dizaine d'œuvres d'art créées à l'occasion de l'Expo 67, ainsi que par la **citation à titre de monument historique du complexe résidentiel Habitat 67 et la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène** par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

À la suite de la recommandation de la Commission des biens culturels du Québec, Gilles Lauzon du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal et Madeleine Forget de la Direction de Montréal du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine se sont vus décerner conjointement **le prix Félix-Antoine-Savard 2007 soulignant la qualité du programme de recherche et de diffusion sur le patrimoine et l'histoire du Vieux-Montréal**. Ce prix est attribué dans la nouvelle catégorie *Sensibilisation et*

mise en valeur patrimoniales, créée en partenariat avec la Commission des biens culturels du Québec. Il récompense le travail de l'équipe qui a réalisé depuis 10 ans un programme intégré de recherche et de diffusion sur le Vieux-Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Le **Répertoire historique des toponymes montréalais**, réalisé en partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'UQÀM et la Section des archives de la Direction du greffe et mis en ligne en décembre 2007, permet de partir à la découverte du patrimoine toponymique de Montréal. En plus de présenter l'origine de près de 6000 noms de rues, de places publiques et de parcs répartis dans les 19 arrondissements du territoire montréalais, le Répertoire offre un outil de recherche simple, des fiches comportant des notices historiques et un outil cartographique permettant de localiser les toponymes sur le territoire municipal.

LA VILLE : PROPRIÉTAIRE EXEMPLAIRE

L'action de la Ville à titre de propriétaire se traduit par une variété de fonctions représentative de la diversité du patrimoine dont elle est propriétaire : écoterritoires, espaces naturels, parcs et bâtiments, aussi bien qu'oeuvres d'art public, patrimoine archéologique, collections et archives. Il s'agit d'un ensemble de propriétés qu'elle acquiert, cède, prête et loue ; qu'elle entretient, aménage ou restaure; qu'elle gère, rend accessible ou fait connaître. En tant que propriétaire exemplaire, la Ville compte d'abord établir une vue d'ensemble et une coordination de ses actions, mais également accroître sa connaissance de son patrimoine et susciter l'implication de partenaires.

À titre de propriétaire, la Ville a agi de façon exemplaire en **inventoriant les biens municipaux tels les collections, les immeubles patrimoniaux et les œuvres d'art public**, tel que planifié dans la liste de priorités de la phase de démarrage. Ainsi, un inventaire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial a été réalisé et diffusé sur le web afin de faire connaître au grand public la diversité des édifices patrimoniaux appartenant à la Ville (http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/index.php). Celui-ci constitue également un outil de gestion permettant de supporter les interventions sur les immeubles municipaux patrimoniaux et de baliser l'utilisation du budget destiné aux propriétés municipales du nouveau Fonds du patrimoine québécois.

Dans le but de conserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti municipal, **un fonds dédié aux immeubles municipaux** provenant du Fonds du patrimoine culturel québécois a été mis en place. Plusieurs propriétés de la Ville ont ainsi été restaurées et certains bâtiments vacants ont été reconvertis afin d'accueillir un nouvel usage.

Finalement, la Section des archives de la Direction du greffe a élaboré une **politique de gestion des collections** en réponse à la dernière priorité établie dans le cadre de l'action de la Ville propriétaire.

Au cours des dernières années, la Ville de Montréal a également investi dans la conservation et la mise en valeur de son patrimoine en intervenant sur plusieurs de ses propriétés. Parmi ces réalisations, notons le **réaménagement du square des Frères-Charon**, un projet visant à redonner à ce lieu marquant de l'histoire de Montréal une nouvelle vocation, le **réaménagement de la rue McGill**, intégrant notamment des éléments témoignant de la présence des fortifications dans ce secteur, le **réaménagement de l'échangeur Parc / Pins**, remplacé par un carrefour à l'échelle plus humaine qui facilite l'accès au mont Royal, et la **restauration et la**

mise en valeur d'œuvres d'art public et de bâtiments municipaux, notamment le monument Sir George-Étienne-Cartier à l'entrée du mont Royal, le moulin de Pointe-aux-Trembles et ses abords, la maison Étienne-Nivard de Saint-Dizier dans l'arrondissement Verdun et l'hôtel de ville de Montréal.

La Ville a également démontré sa volonté d'agir de façon exemplaire en adoptant des **règlements de citation visant à protéger plus spécifiquement trois bâtiments municipaux** vacants situés le long du territoire stratégique du parcours riverain, soit la maison Brignon dit Lapierre, située dans l'arrondissement de Montréal-Nord et citée monument historique en septembre 2007, et les maisons Thomas-Brunet et Jacques-Richer dit Louveteau, situées dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques et citées en juin 2008. Ces propriétés seront restaurées au cours des prochains mois afin d'accueillir de nouvelles fonctions. Le conseil municipal a également adopté en septembre 2007 un **règlement constituant un nouveau site du patrimoine** pour une partie de l'île Sainte-Hélène, un territoire stratégique identifié dans la Politique du patrimoine comprenant entre autres un site archéologique exceptionnel, des aménagements paysagers remarquables et plusieurs témoins de l'histoire de Montréal, notamment des installations issues de l'Exposition universelle de 1967.

LA VILLE : GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE

L'action de la Ville à titre de gestionnaire concerne principalement le patrimoine naturel, le patrimoine bâti, archéologique et paysager, l'art public, ainsi que le patrimoine archivistique et le patrimoine immatériel. Ainsi, elle planifie le développement du territoire et détermine les grandes orientations relatives à son aménagement, élabore une réglementation et des modalités de gestion du domaine privé, participe à la concertation de multiples partenaires et établit des ententes de développement, cite des immeubles et crée des sites du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) tout en assurant la gestion des interventions assujetties aux volets municipal et provincial de cette loi.

En tant que gestionnaire exemplaire, la Ville établit une vue d'ensemble et une coordination de ses actions, mais également consolide ses acquis, raffine sa connaissance et ses mécanismes de reconnaissance et de gestion des biens patrimoniaux, et assure une utilisation optimale des ressources affectées au soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Dans le cadre de la mise en œuvre des priorités de la phase de démarrage et en réponse à l'objectif de **définir des paramètres d'encadrement des études patrimoniales**, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a élaboré une proposition de processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, cette réalisation s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique d'attributions de statuts en vertu de la Loi sur les biens culturels. Basé sur l'approche de gestion par les valeurs, ce processus permet d'évaluer la pertinence d'accorder un statut de protection en vertu du volet municipal de la Loi sur les biens culturels et d'encadrer les études et le développement des lieux patrimoniaux.

La Ville a rédigé et présenté un **mémoire portant sur les changements proposés dans le document de réflexion intitulé *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*** publié par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et **portant sur la révision de la Loi sur les biens culturels**. Tout en soulignant plus de vingt-cinq ans de partenariat entre la Ville de Montréal et le ministère dans la gestion et la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, la Ville a notamment rappelé la longue tradition de conservation et de mise en valeur du patrimoine qu'elle poursuit aux côtés de la société civile. Ce mémoire a été présenté par le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay à la ministre

lors de la consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels qui s'est tenue le 28 avril 2008.

Afin d'**accroître la connaissance du patrimoine industriel montréalais**, plusieurs études ont été réalisées sur certains bâtiments, sites et secteurs industriels dont le secteur de planification détaillé de Griffintown, l'ancien complexe de la brasserie Dow dans l'arrondissement du Sud-Ouest et le secteur industriel de Lachine Est qui comprend l'ancien complexe de la Dominion Bridge.

La Ville a également réalisé l'**inventaire des lieux de culte** en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Afin de sensibiliser les citoyens à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, **la Ville a intégré la dimension patrimoniale dans certains programmes municipaux**, notamment dans le programme de subventions relatif à la revitalisation des secteurs commerciaux et dans le programme d'aide à la rénovation résidentielle.

Le patrimoine immatériel montréalais a fait l'objet de rapports préliminaires depuis l'adoption de la Politique. Ces réflexions, faites en collaboration avec les services municipaux et les organismes concernés, ont permis notamment de **définir le champ d'action de la Ville en matière de patrimoine immatériel et de proposer une série d'action à entreprendre afin de mieux connaître et faire connaître ce patrimoine**.

Parmi les autres réalisations de la Ville en tant que gestionnaire, mentionnons la mise en ligne par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise du **Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal**, un outil de sensibilisation et de diffusion des connaissances sur les bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou identifiés au Plan d'urbanisme. Au cours des dernières années, environ 150 bâtiments, plus de 20 sites et près de 250 secteurs ont été documentés et présentés sous forme de fiches contenant notamment des informations sur l'histoire et l'architecture des bâtiments et des photographies dans le but de faire connaître le patrimoine bâti montréalais. Ce répertoire permet ainsi d'apprécier la qualité et la diversité du patrimoine montréalais et de sensibiliser les citoyens à l'importance de sa conservation.

Afin de soutenir les propriétaires de biens patrimoniaux, le gouvernement du Québec et la Ville ont mis sur pied dans le cadre du **Fonds du patrimoine culturel québécois**, un nouveau programme permettant d'accorder notamment des subventions à la restauration aux propriétaires de bâtiments protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou de bâtiments, de sites et d'ensembles d'intérêt patrimonial significatif identifiés au Plan d'urbanisme ou dans la réglementation.

La Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont également mis en place **un guichet unique d'accueil** concernant les demandes de permis qui touchent des immeubles et des territoires protégés par la Loi sur les biens culturels, pour lesquels l'autorisation de la ministre est requise. Cette procédure simplifiée permet ainsi d'assurer un traitement coordonné des demandes par la Ville et le MCCCCF, par le dépôt d'une seule demande auprès de l'arrondissement concerné.

Dans le but d'assurer son rôle de gestionnaire de façon exemplaire, la Ville a développé au fil des ans une expertise dans le domaine du patrimoine afin de conseiller les gestionnaires dans les arrondissements. Ainsi, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise offre son **soutien aux arrondissements dans la gestion de leur patrimoine** notamment en participant

à l'encadrement de projets et d'études patrimoniales portant sur des bâtiments, des ensembles et des sites d'intérêt patrimonial. Le Bureau étudie également les **demandes de citation et de constitution de sites du patrimoine venant de citoyens, d'organismes ou d'arrondissements**.

Depuis 1986, la Loi sur les biens culturels permet aux municipalités du Québec de citer à titre de monuments historiques des bâtiments présentant un intérêt patrimonial exceptionnel et de constituer en site du patrimoine des parties de territoire où se trouvent des biens culturels immobiliers et dont le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique. Entre 1986 et 1992, l'ancienne Ville de Montréal s'est prévalu à plusieurs reprises de ce pouvoir. **Après une pause de 15 ans, la Ville a repris en 2007 les attributions de statuts en vertu de la Loi sur les biens culturels** en citant quatre monuments historiques et en constituant un site du patrimoine. Plusieurs autres demandes ont également été évaluées par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, quatre processus de citation sont présentement en cours et le site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada, qui fera l'objet d'un projet de restauration et de mise en valeur au cours des prochains mois, est en voie d'être constitué.

LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES

Certains territoires qui forgent l'identité de Montréal voient converger une multiplicité d'actions visant à les développer, les requalifier, les conserver ou les mettre en valeur. Étant donné leur valeur patrimoniale indéniable, ils méritent, dans le cadre de la Politique, une attention particulière. La Ville y joue un rôle clé en conciliant les intérêts, en agissant comme gardien du bien-être collectif et en orchestrant les actions de ses partenaires. Parmi ces territoires les plus significatifs de Montréal, on retrouve le parcours riverain, qui permet d'apprécier l'insularité de Montréal, le Vieux-Montréal, le mont Royal, le canal de Lachine, le Havre de Montréal et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. L'attrait qu'exercent ces lieux n'est pas exclusif. D'autres territoires montréalais ont une grande valeur patrimoniale et certains susciteront assurément autant d'intérêt dans l'avenir. Cependant, les quelques territoires stratégiques abordés dans la *Politique* se distinguent par la complexité des enjeux en présence, le nombre d'instances concernées et la nécessité de développer une vision commune pour leur assurer un avenir respectueux de leur valeur patrimoniale.

Dans le cadre de l'élaboration du projet du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, plusieurs études portant notamment sur le patrimoine archéologique, naturel et bâti de la montagne, ont été réalisées, des mesures de protection intérimaires et des régimes de protection distincts ont été développées afin d'assurer un meilleur contrôle des interventions sur le mont Royal et plusieurs projets de mise en valeur sont en voie de réalisation.

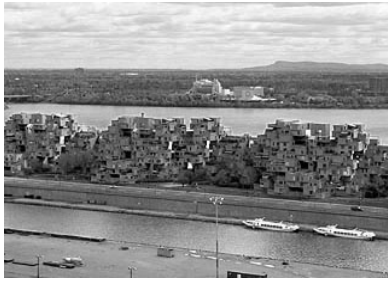
Des mesures ont également été prises afin d'assurer la **conservation et la mise en valeur de l'île Sainte-Hélène**. En raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle, une partie de l'île, comprenant entre autres un site archéologique, un fort militaire, des aménagements paysagers remarquables et des installations de l'Expo 67, a été constitué en site du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels par le conseil municipal de la Ville en 2007. Un inventaire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial de l'île est présentement en cours et des travaux de restauration de l'arsenal du fort militaire ont été entrepris.

Dans le but de mettre à jour le plan de développement du Vieux-Montréal adopté en 1998, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a accompagné la Table de concertation du Vieux-Montréal dans l'élaboration de leur vision de ce que devrait être le Vieux-Montréal en

2017 au moment de la célébration du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal. C'est à partir de cette vision que le Bureau définira le plan de protection et de mise en valeur de l'arrondissement historique qu'il compte soumettre aux autorités début 2010.

Au printemps 2008, la Ville rendait public un plan de transport intégré pour le Vieux-Montréal qui favorise les modes de transports collectif et actif. La première mesure a été de créer un nouveau circuit d'autobus, devant opérer à l'année, pour relier le centre-ville, le pôle Vieux-Montréal / Vieux-Port et la station Berri-UQAM. Pour la saison estivale, une voie lui a été réservée sur de la Commune. La deuxième mesure est l'implantation d'un système de jalonnement dynamique guidant les conducteurs vers les places disponibles dans les stationnements hors rue. Cette mesure vise à réduire les déplacements de véhicules dans l'arrondissement historique en favorisant l'usage des parcs de stationnement en périphérie du Vieux-Montréal. La troisième mesure est de donner plus d'espace aux piétons, par exemple sur la rue Saint-Paul. À cet égard, des études ont cours avec les commerçants et les résidents pour choisir les meilleures options de piétonisation. Enfin, un nouveau débarcadère a été créé pour les autobus de tourisme le long du marché Bonsecours.

Afin de **mettre en valeur et de faire connaître au public le parcours riverain** de l'île de Montréal et de l'île Bizard, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise travaille à la production d'un document présentant les bâtiments, les sites et les secteurs d'intérêt patrimonial situés sur les rives des deux îles. Au cours des dernières années, la Ville a aussi œuvré pour la conservation du patrimoine bâti du parcours riverain en restaurant et en mettant en valeur plusieurs immeubles et sites situés dans ce territoire stratégique.



DÉTAILS DES RÉALISATIONS 2005 - 2008

Les actions des services corporatifs, des services d'arrondissements et des sociétés paramunicipales ont été identifiées en regard de chacun des objectifs proposés par la *Politique*. Les différents tableaux identifient le détail des actions posées ainsi que le moment ou la fréquence de ces actions et lorsque possible, les investissements associés. Certaines actions auraient pu se retrouver sous plusieurs axes, mais nous avons choisi de ne les mentionner que sous l'axe le plus pertinent.

Les actions sont regroupées selon les quatre grands axes d'intervention qui structurent la *Politique*. Trois de ces axes reprennent les grandes catégories de l'action municipale, soit un premier relatif au leadership de la Ville dans l'organisation de l'action en patrimoine, et deux autres traitant de son exemplarité dans l'exercice de ses rôles de propriétaire et de gestionnaire. Un dernier axe transpose ce leadership exemplaire dans quelques territoires stratégiques.

AXE 1 :
ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'ORGANISATION DE L'ACTION EN PATRIMOINE

AXE 2 :
LA VILLE : PROPRIÉTAIRE EXEMPLAIRE

AXE 3 :
LA VILLE : GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE

AXE 4 :
LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES

AXE 1 :**ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'ORGANISATION DE L'ACTION EN PATRIMOINE**

L'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine vise à structurer l'intervention municipale et à favoriser le partage de la responsabilité en matière de patrimoine par l'ensemble des Montréalais. Les interventions nécessaires à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine débordent en effet largement le seul champ de compétence municipal.

En plus de gérer ses propres propriétés, la Ville accompagne ses partenaires (citoyens, gouvernements, institutions, milieu associatif, etc.) dont elle appuie, encadre ou stimule les initiatives. Elle fait aussi preuve de leadership en matière de sensibilisation, de commémoration et de toponymie.

1. La sensibilisation**Soutenir et faire connaître les initiatives locales**

Opération patrimoine architectural de Montréal (OPAM)	Réalisation annuelle de l'Opération patrimoine architectural de Montréal (OPAM) en collaboration avec Héritage Montréal, plusieurs commanditaires majeurs et plusieurs partenaires Dans l'Entente sur le développement culturel, la Ville et le MCCCCF consacrent annuellement 75 000\$ à cette opération. Mais la contribution des commanditaires et des partenaires porte la valeur en diffusion média de l'OPAM à 750 000\$ Les commanditaires majeurs : SITQ, Chambre immobilière du Grand Montréal, Historia, APCHQ, Agence de l'efficacité énergétique, La Presse, The Gazette, Jeld-Wen Parmi les partenaires qui offrent des activités gratuites : le Centre canadien d'architecture, la maison Saint-Gabriel, la Chapelle Notre-Dame de Bonsecours, Cité-Historia, L'Autre Montréal, le musée de Pointe-à-Callière, le musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, la Société d'histoire de Pointe-aux-Trembles, la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire et plusieurs autres.	Réalisée en 2005, 2006, 2007 et 2008. Remise de prix émérites et de prix spéciaux. Exposition des gagnants deux semaines dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. En 2008, l'exposition est aussi itinérante. Cahiers spéciaux dans la Presse et The Gazette le samedi suivant la remise de prix : 110 000 exemplaires dans chaque langue. 5 pages dans La Presse et 8 pages dans The Gazette sur les lauréats et sur des sujets reliés au patrimoine. Une trentaine d'activités gratuites un peu partout sur le territoire de l'Île de Montréal : visites à pied ou en autobus, expositions, conférences, ateliers sur des thèmes associés au patrimoine. Encart inséré dans le journal Métro ou le 24 heures pour diffuser le programme. <i>Journées Portes ouvertes du patrimoine</i> en collaboration avec la Chambre immobilière du Grand Montréal. Concours la <i>Maison Coup de cœur</i> – Historia.
---	--	---

		En 2008, l'OPAM est partenaire de la 30^e édition du concours de photos <i>Montréal à l'œil</i> du Centre d'Histoire de Montréal dont le thème est. Cette année, <i>Maisons de ville, Maisons des champs</i>. Guide du patrimoine et de la rénovation de qualité (60 000 exemplaires). Toute l'information se trouve aussi sur le site Internet de la Ville à www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine
Carte officielle du Vieux-Montréal	Diffusion annuelle d'une carte mettant en valeur le patrimoine et les activités culturelles du Vieux-Montréal et mise sur pied d'un réseau de présents	400 000 copies imprimées annuellement Budget annuel de l'Entente pour 2005-2008 : 80 000 \$, soit 50 % des coûts Prix Ulysse du tourisme 2008 pour la <i>Carte officielle du Vieux-Montréal</i> et son réseau de présents www.vieux.montreal.qc.ca
Événement « Août, le mois de l'archéologie »	Ouverture au public de la réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal dans le cadre de l'événement du mois de l'archéologie de <i>Archéo-Québec!</i>	Événement réalisé en août 2005, 2006, 2007 et 2008
Visites guidées de la réserve des collections archéologiques	Visites guidées de la réserve des collections archéologiques de la Ville offertes notamment aux institutions d'enseignement	Visites ponctuelles sur demande, soit entre 5 et 7 par année

Note : Sensibilisation au moyen de partenariats pour l'animation des sites, notamment l'île de la Visitation et le Centre de la montagne à la maison Smith dans le parc du Mont-Royal.
Accompagnement des organismes et intervenants locaux par les responsables de la culture.

Soutenir le milieu associatif

Diffusion du patrimoine moderne	Soutien à l'organisme DOCOMOMO pour l'inventaire et la publication de l'ouvrage « Sur les traces du Montréal moderne et du domaine de l'Estérel au Québec »	Budget de l'Entente: 15 000 \$ Ouvrage publié en 2007 Premier guide portant sur l'architecture moderne à Montréal.
Soutien à la réalisation de publications sur Internet	Recherche et soutien documentaire en appui à la réalisation du site Internet « Mémorable Montréal », produit par l'organisme Héritage Montréal	Réalisé en 2006 http://www.memorablemontreal.com/heritage.html
Table de concertation du Vieux-Montréal	Coordination des travaux de la Table de concertation qui réunit une quinzaine de groupes d'intérêt oeuvrant dans le Vieux-Montréal	6 rencontres par an Budget annuel : 10 000 \$

125 ^e réunion de la Table le 22 septembre 2008	Le Bureau de promotion et de mise en valeur du Vieux-Montréal de la Société de développement de Montréal (SDM), qui était responsable de la Table de concertation, a été fusionné au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise en janvier 2007	
Table de concertation du Mont-Royal	Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine participe avec le Bureau du Mont-Royal au soutien de la Table de concertation du Mont-Royal	12 rencontres ont eu lieu depuis la création de la Table de concertation du Mont-Royal en mars 2005 Budget annuel de l'Entente : 35 000 \$

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle afin de soutenir le milieu associatif.

Soutenir les musées montréalais et travailler de concert avec eux

Musées du Vieux-Montréal	Soutien financier aux activités des musées du Vieux-Montréal par la réalisation du Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal	Budget annuel de l'Entente pour 2005-2008 : 100 000 \$
Centre d'histoire de Montréal	Soutien financier au Centre d'histoire de Montréal	Budget de l'Entente pour 2005-2008 : 40 000 \$ annuellement

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle afin de soutenir les musées montréalais.

Soutenir le développement du Réseau patrimoine Montréal

Réseau patrimoine Montréal	Soutien financier versé à Héritage Montréal pour le secrétariat et l'animation du Réseau patrimoine Montréal et la publication du grand calendrier.	Budget pour 2006 : 10 000 \$ Budget pour 2007 : 15 000 \$
----------------------------	---	--

Soutenir le milieu de l'éducation

École de fouille de Pointe-à-Callière	Soutien à l'École de fouille de Pointe-à-Callière sur les lieux de fondation de Montréal	En cours Budget annuel MCC-Ville : 100 000 \$
Étude de potentiel archéologique de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	Programme de recherche en collaboration avec le département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	En cours
Accueil de stagiaires	Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise accueille chaque année des étudiants universitaires dans le cadre de programme de stage.	Entre 2005 et 2008, le BPTE a accueilli plusieurs étudiants québécois et étrangers

Note : Les services municipaux collaborent de manière ponctuelle avec les écoles dans l'élaboration d'activités pédagogiques.

Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle afin de soutenir le milieu de l'éducation.

2. La commémoration

Élaborer une stratégie de commémoration

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle en matière de commémoration.

Assurer l'intégration de la commémoration aux différents types d'interventions de la Ville

Square Dalhousie	Marquage au sol des anciennes voies ferrées de la gare Dalhousie	Réalisé en 2005
Fortifications de Montréal	Dans le cadre du réaménagement de la rue McGill, marquage des traces des fortifications, conception et installation d'éléments profil rappelant les fortifications et réalisation de trois affiches interprétatives	Réalisés en 2008
Square des Frères-Charon	Marquage des traces du moulin des Frères-Charon dans le cadre de l'aménagement de la rue McGill et du square des Frères-Charon	Réalisé en 2008

Note : Les interventions de la Ville en art public intègrent souvent une part de commémoration.

Les interventions de la Ville en matière de toponymie sont souvent des gestes de commémoration.

Développer des mesures visant l'appropriation du patrimoine commémoratif montréalais par la population

40 ^e anniversaire de l'Expo 67	Afin de commémorer le 40^e anniversaire de l'Expo, la Société du parc Jean-Drapeau a proposé un circuit des œuvres d'art public dans les îles du parc Jean-Drapeau intitulé « La balade du 40^e » invitant notamment à la découverte des œuvres d'art créées à l'occasion de l'Expo 67. L'exposition « Expo 67, passeport pour le monde », produite par le Centre d'histoire de Montréal avec le soutien de la Ville de Montréal et du ministère des Affaires municipales et des Régions, présentait des montages photographiques, des artefacts, des capsules d'information et des projections vidéo.	Activités proposées du 4 juillet au 31 août 2007 Exposition présentée du 23 juin au 3 septembre 2007 au Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
---	--	---

3. La toponymie

Mettre en place un cadre de gestion cohérent en matière de toponymie

Guide des procédures et des bonnes pratiques	Élaboration d'un guide des procédures et des bonnes pratiques en matière de toponymie	En cours
Comité de toponymie	Le Comité de toponymie, constitué de représentants du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et du Conseil du patrimoine de Montréal, évalue les demandes d'attribution de noms aux parcs, voies publiques et immeubles municipaux de Montréal.	Plus de 20 réunions se sont tenues entre 2005 et 2008

Favoriser l'appropriation du patrimoine toponymique montréalais

Signalisation appropriée des toponymes	Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine s'assure de la mise en place adéquate de la signalisation des toponymes de façon continue dans les rues, places publiques et parcs.	Parmi les exemples de signalisation, mentionnons notamment la signalisation de 9 rues et de 6 parcs, dans l'arrondissement de Mercier, Hochelaga-Maisonneuve, en l'honneur d'anciens maires de Montréal.
Répertoire historique des toponymes montréalais	Mise au point du Répertoire historique des toponymes montréalais, en partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'UQAM et la Section des archives de la Direction du greffe	Mise en ligne sur le site Internet de la Ville faite en décembre 2007 www.ville.montreal.qc.ca/toponymie

AXE 2 :**LA VILLE : PROPRIÉTAIRE EXEMPLAIRE**

L'action de la Ville propriétaire se traduit par une variété de fonctions représentatives de la diversité du patrimoine dont elle est propriétaire : écoterritoires, espaces naturels, parcs et bâtiments, aussi bien qu'oeuvres d'art public, patrimoine archéologique, collections et archives. Il s'agit d'un ensemble de propriétés qu'elle acquiert, cède, prête et loue ; qu'elle entretient, aménage ou restaure; qu'elle gère, rend accessible ou fait connaître. En tant que propriétaire exemplaire, la Ville compte d'abord établir une vue d'ensemble et une coordination de ses actions, mais également accroître sa connaissance de son patrimoine et susciter l'implication de partenaires.

Accroître la connaissance du patrimoine municipal

Inventaire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial	Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a élaboré un inventaire des immeubles municipaux d'intérêt patrimonial pour supporter les interventions sur les immeubles municipaux patrimoniaux et pour mieux connaître et faire connaître notre patrimoine aux différents intervenants de la Ville ainsi qu'au grand public. Cet inventaire servira, par la même occasion, à baliser l'utilisation du Fonds du patrimoine destiné à la mise en valeur du patrimoine. De plus, un tel outil pourra éventuellement servir à la promotion des « bonnes pratiques » en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine à Montréal.	Une base de données a été développée et 193 immeubles documentés entre 2006 et 2008 Budget de l'Entente pour 2005-2008 : Environ 120 000 \$ Mis en ligne au printemps 2008 http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/index.php
Connaissance du patrimoine municipal	Analyse de l'intérêt patrimonial d'immeubles municipaux ou de sites appartenant à la Ville.	Plusieurs immeubles municipaux et sites ont été étudiés dans le cadre de projets de citation ou de réaménagement entre 2005 et 2008, notamment : • maison Brignon dit Lapierre • maison Thomas-Brunet • maison Jacques-Richer dit Louveteau • maison Bleau • maison du Bon Temps • îlot Balmoral • maison Étienne-Nivard de Saint-Dizier • moulin de Pointe-aux-Trembles

Susciter l'implication de partenaires pour la mise en valeur du patrimoine municipal

Arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène	En partenariat avec la Société du parc des îles, mise aux normes et restauration de l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène et réaménagement fonctionnel du musée Stewart.	En cours Budget de l'Entente: 4,5 M\$
--	---	---

Réserver une place privilégiée au patrimoine dans le budget municipal

Fonds dédié aux immeubles municipaux patrimoniaux	En mettant à profit le Fonds du patrimoine culturel québécois, la Ville constitue un fonds dédié	Fonds accessible depuis 2007. Un budget de 25 M\$ s'ajoute ainsi aux efforts de la Ville pour la conservation de son patrimoine
Restaurations et interventions sur les immeubles municipaux (volet « Soutien à la restauration »)	- Centre d'histoire de Montréal (fenêtres et maçonnerie) - Hôtel de Ville (mansardes et campanile) - La Douane (fenêtres) - Pavillon du Lac-aux-Castors - Maison Leber-Lemoyne	Budget de l'Entente 2005-2008 : 6,2 M\$ Budget 2008-2011 : 2,1 M\$ Budget de l'Entente MCC/Ville/SHQ : 262 000 \$

1. Le patrimoine naturel

Assurer la pérennité des milieux naturels

Note : Le bilan de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels fait état des actions entreprises par la Direction des grands parcs et de la nature en ville afin d'assurer la pérennité des milieux naturels.

2. Patrimoine bâti, archéologique et paysager

Favoriser l'émergence de projets qui permettront l'occupation, la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux vacants

Restaurations et interventions sur les immeubles municipaux (volet «Soutien à la restauration»)	- Moulin de Pointe-aux-Trembles - Maison Étienne-Nivard de Saint-Dizier - Maison Brignon dit Lapierre - Bâtiments du parc-nature du Cap-Saint-Jacques (maisons Thomas-Brunet et Jacques-Richer dit Louveteau, monuments historiques cités)	Au total, 5,5 M\$ provenant de l'Entente sur le développement culturel et du Programme Rénovation-Québec seront investis
Citation d'immeubles municipaux	Citation d'immeubles municipaux vacants: - Maison Brignon dit Lapierre - Maison Thomas-Brunet du Cap-Saint-Jacques - Maison Jacques-Richer dit Louveteau - Maison Mary-Dorothy-Molson	Citée en 2007 Citée en 2008 Citée en 2008 En cours

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle visant à favoriser l'émergence de projets qui permettront l'occupation, la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux vacants.

Intégrer la dimension patrimoniale dans les projets de transactions immobilières de la Ville ou de ses sociétés paramunicipales

Prise en compte de la dimension patrimoniale lors de la vente de bâtiments ou de terrains	L'intégration de la dimension patrimoniale est tenue en compte, de façon générale, lors de la vente par appel de propositions.	À titre d'exemple, la dimension patrimoniale a été prise en compte lors de la vente du terrain Saint-Jacques / Notre-Dame, du marché Saint-Jacques, de la gare Viger et de l'édifice The Gazette.
---	--	---

Conserver et mettre en valeur les ouvrages d'art et de génie

Conservation du collecteur Williams	Interventions visant à conserver et à protéger le collecteur Williams	Réalisées en 2006-2007
Restauration des vestiges des fortifications de Montréal	Restauration des vestiges des fortifications de Montréal du Champ de Mars	Planification réalisée en 2008, travaux prévus pour 2009

Améliorer le cadre de gestion des ressources archéologiques sur les propriétés municipales

Étude des sites archéologiques potentiels	Études de potentiel archéologique à l'échelle de l'île qui mènera à un projet d'inventaire	En cours Budget annuel d'environ 100 000 \$
Catégorisation des sites archéologiques	Déterminer les valeurs scientifique, didactique et symbolique des sites archéologiques et identifier ceux pouvant bénéficier d'une protection en vertu de la LBC (L.R.Q., c. B-4)	En continu (deux fois par année)

Note : L'élaboration de mesures de protection des sites archéologiques municipaux s'effectue de façon continue. De plus, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise travaille à « géoréférencer » et mettre en relation les différentes banques de données informatiques existantes de façon continue.

Assurer la pérennité des lieux et ensembles paysagers présentant une valeur patrimoniale

Directives sur la plantation et la protection des arbres	Élaboration de lignes directrices visant la plantation et la protection des arbres et de leurs racines destinées aux services de la Ville et des arrondissements	Réalisée en 2006
Île Sainte-Hélène	Constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène	Réalisée en 2007
Parc du Mont-Royal	L'élaboration du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal vise notamment à assurer la pérennité du parc du Mont-Royal	Adoption du plan en 2009

Domaine public - Conserver la trame des rues

Conservation de la trame de rue dans les projets urbains	L'intégration de la dimension patrimoniale est tenue en compte, de façon générale, lors de la vente par appel de propositions.	À titre d'exemple, la trame des rues du projet de développement du Faubourg Québec s'inscrit dans la continuité de la trame existante
--	--	---

Domaine public - Développer les savoir-faire et innover en matière d'intervention respectueuse du patrimoine sur le domaine public

Réaménagement de la rue McGill	Réhabilitation des infrastructures souterraines impliquant des fouilles archéologiques Aménagement du domaine public dans le cadre de la réalisation de la phase 3 du Quartier international de Montréal	Investissements de la Ville et de l'Entente : 24,5 M\$ Réalisé en 2007
--------------------------------	---	---

	Élaboration du plan lumière pour la rue McGill	Prévue pour la fin de 2008
Interventions sur le domaine public du Vieux-Montréal	Remplacement des pavés de la rue de la Commune dans le tronçon situé entre les rues Bonsecours et Saint-Gabriel et sur les rues Saint-Paul et Bonsecours Remplacement des pavés rue Saint-Paul Est de la place Jacques-Cartier Trottoir et chaussée en pavés du Vieux-Montréal, mise à niveau Réfection de la rue Saint-Sulpice	Réalisé en 2007 Investissement de 2 160 000 \$ Budget 2007-2008 : 400 000 \$ Budget 2008 : 600 000 \$ 4 000 000 \$, automne 2008/printemps 2009
Réaménagement du square des Frères-Charon	Réaménagement du square des Frères-Charon afin de donner à ce lieu marquant de l'histoire de Montréal une nouvelle vocation	Investissements de la Ville et de l'Entente : 1 400 000 \$ Réalisé en 2007
Square Dorchester et place du Canada	Plan de restauration du square Dorchester et de la place du Canada (2008-2011)	Phase de démarrage du Bloc 1 - Square Dorchester : – Restauration des monuments – Actualisation du plan stratégique de restauration – Études documentaires relié à la constitution du site du patrimoine Budget global : 23 M\$
Aménagement de la place d'Armes	Études préalables à la réalisation des plans d'aménagement de la place d'Armes et participation à l'organisation et à la tenue de l'atelier de design UNESCO « Imaginer la Place d'Armes »	Réalisées en 2007
Réaménagement de l'échangeur Parc / Pins	Réaménagement de l'échangeur Parc / Pins visant à remplacer l'échangeur par un carrefour à l'échelle plus humaine qui facilite l'accès au mont Royal.	Travaux de voirie complétés Travaux d'aménagement paysager et urbain en cours
Boulevard Saint-Laurent	Projet d'intégration au sol des dates d'achèvement de plus de 250 bâtiments du boulevard Saint-Laurent dans le cadre du programme de mise en valeur.	Réalisé en deux phases : du boulevard René-Lévesque à la rue Sherbrooke (2006-2007) et de la rue Sherbrooke à l'avenue Mont-Royal (2008)
Place Norman-Bethune	Réaménagement de la place Norman-Bethune aux abords de l'université Concordia	Inauguration prévue au début d'octobre 2008 Budget : 4 millions \$
Chemin Queen-Mary	Réaménagement du domaine public du chemin Queen-Mary comprenant notamment le réaménagement des trottoirs, la plantation d'arbres et la mise en valeur du parvis de l'oratoire Saint-Joseph.	Travaux en voie d'être complétés Budget : 2,4 M\$

Domaine public - Prendre en compte les dimensions naturelle et paysagère

Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal	Identification de principes d'aménagement du domaine public en s'inspirant des qualités des aménagements anciens. Étude portant sur la caractérisation de l'ensemble des paysages de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	En cours
Politique de l'arbre	La <i>Politique du l'arbre</i> , adoptée en 2005, vise notamment la prise en compte de cet objectif	www.ville.montreal.qc.ca/grandsparcs
Comité multidisciplinaire sur les arbres remarquables	Participation en 2008 à un comité multidisciplinaire sur les arbres remarquables de Montréal (avec le service des Parcs et le CPM). Pour faire suite à la politique de l'arbre où la ville s'engage « à reconnaître et protéger les arbres remarquables de l'île comprenant les mesures de préservation requises selon l'importance de l'arbre ».	Ce comité multidisciplinaire doit dans un premier temps établir la démarche et les critères d'identification de ces arbres remarquables. Un document faisant un survol de l'évolution des arbres dans la ville a déjà été présenté à ce comité.

3. Art public

Être exemplaire dans la gestion du corpus d'art public

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle en matière d'art public.

4. Patrimoine mobilier

Développer l'action municipale en matière de muséologie pour favoriser la constitution, la conservation et la mise en valeur des collections

Catalogue des objets de référence de la réserve des collections archéologiques	Diffusion du catalogue des objets de référence de la réserve des collections sur Info muse et Artéfact Canada	Diffusé en 2008
--	---	-----------------

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle visant à développer l'action municipale en matière de muséologie.

Assurer une vue d'ensemble du patrimoine mobilier

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle afin d'assurer une vue d'ensemble du patrimoine mobilier.

Assurer une gestion cohérente du patrimoine mobilier et des collections, en établissant une stratégie municipale globale et des orientations spécifiques à chaque collection et au patrimoine mobilier non constitué en collection

Note : La Culture projette d'élaborer un diagnostic et un plan d'action afin d'élaborer des modalités d'acquisition d'un patrimoine mobilier, à en consolider la conservation et à en favoriser la diffusion et la mise en valeur.

5. Le patrimoine archivistique

Constituer le corpus des archives publiques et privées montréalaises

Note : La Section des archives encourage les détenteurs d'archives privées significatives à les confier aux services d'archives montréalais

Assurer une gestion cohérente du patrimoine archivistique corporatif et de celui des arrondissements

Acquisition d'archives privées	Élaboration d'une politique d'acquisition d'archives privées	Réalisée
Conservation des archives	Évaluation de l'état de conservation des documents d'archives	Réalisée en 2006
Guide des archives	Publication du Guide des archives de la Ville	Réalisée en 2006 www.ville.montreal.qc.ca/archives
Portail montréalais des archives	Développement du Portail montréalais des archives favorisant l'accès aux archives montréalaises pour le grand public	Étapes franchies en 2007 www.ville.montreal.qc.ca/montrealistes
Expositions virtuelles	Mise en ligne d'une exposition virtuelle portant sur l'histoire de Montréal mettant en valeur plus de 700 documents d'archives Réalisation de l'exposition virtuelle « La démocratie à Montréal » sur le site Internet des Archives de la Ville de Montréal Réalisation de l'exposition virtuelle « La Roulotte, un demi-siècle de magie »	1 exposition virtuelle par année depuis 2004 www.ville.montreal.qc.ca/archives
Projets de mise en valeur des archives	Collaboration avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'UQÀM et le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise à la mise sur pied du volet « Grandes rues de Montréal » du Répertoire historique des toponymes montréalais permettant de mettre en valeur les archives de la Ville	En cours

AXE 3 :**LA VILLE : GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE**

L'action de la Ville gestionnaire concerne principalement le patrimoine naturel, le patrimoine bâti, archéologique et paysager, l'art public, ainsi que le patrimoine archivistique et le patrimoine immatériel. Ainsi, elle planifie le développement du territoire et détermine les grandes orientations relatives à son aménagement, élabore une réglementation et des modalités de gestion du domaine privé, participe à la concertation de multiples partenaires et établit des ententes de développement, cite des immeubles et crée des sites du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) tout en assurant la gestion des interventions assujetties aux volets municipal et provincial de cette loi.

En tant que gestionnaire exemplaire, la Ville établit une vue d'ensemble et une coordination de ses actions, mais également consolide ses acquis, raffine sa connaissance et ses mécanismes de reconnaissance et de gestion des biens patrimoniaux, et assurer une utilisation optimale des ressources affectées au soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Accroître la connaissance du patrimoine de Montréal

Évaluation du patrimoine urbain de l'agglomération montréalaise	Publication des 27 cahiers sur l'Évaluation du patrimoine urbain qui répertorient le patrimoine bâti et archéologique des arrondissements et villes reconstituées de l'agglomération montréalaise	Réalisée en 2006 Budget de l'Entente pour 2005-2006 : 20 000 \$ www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine
Patrimoine religieux	Finalisation de l'inventaire et de la qualification des églises construites entre 1949 et 1975, avec le concours de la Fondation du patrimoine religieux. Cette étape complète l'inventaire et la qualification de l'ensemble des églises sur le territoire de l'agglomération.	Réalisé en 2006 Budget 2006 : 205 000 \$ http://www.patrimoine-religieux.qc.ca
Étude du patrimoine urbain de Griffintown	Réalisation de quatre études sur le secteur de planification détaillée de Griffintown, soit une étude historique, une étude typomorphologique, une analyse du cadre bâti et une étude de potentiel archéologique et de planification d'interventions archéologiques.	Réalisées en 2007
Patrimoine industriel	L'approfondissement de la connaissance du patrimoine industriel pour la réalisation de la planification détaillée du secteur Lachine Est Production d'un document sur l'évolution du site de la Dow et documentation d'un des bâtiments.	Études réalisées en 2006 Réalisé en 2008
Secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle	Documentation des secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'agglomération de Montréal et diffusion des fiches dans le <i>Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal</i> sur Internet	Près de 250 secteurs documentés et fiches diffusées entre 2005 et 2008

Maisons de ferme de l'agglomération de Montréal	Réalisation de l'Inventaire des maisons de ferme de l'agglomération montréalaise et documentation et diffusion de fiches dans le <i>Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal</i> sur Internet Production d'un document de référence sur la maison Thomas-Brunet qui jette un regard innovateur sur la construction d'un type particulier de maison rurale, la maison à mur pignon découvert.	Réalisé en 2006 et complété en 2007 68 fiches intégrées au Grand répertoire en 2007 dont 32 fiches complètes Réalisé en 2008
Grandes propriétés institutionnelles	Évaluation patrimoniale des propriétés du Grand Séminaire et l'ancien Séminaire de philosophie de même qu'une étude de préféabilité quant à la valorisation du Grand Séminaire	Réalisée en 2007
Patrimoine archéologique	Fouilles archéologiques réalisées sur une propriété privée de la rue Saint-Paul : – Occupation préhistorique – Occupation amérindienne historique – Occupation du régime français (foire aux fourrures)	Réalisées en 2007
Patrimoine moderne	Étude relative à la désignation de secteurs et d'immeubles significatifs de la période moderne dans l'arrondissement de Ville-Marie	Réalisée en 2005
Dossiers de recherche du BPTE	Réorganisation des dossiers de recherche du Bureau du patrimoine afin d'en faciliter d'accès aux arrondissements et consultants de la ville dans le cadre d'intervention sur le terrain en arrondissements, d'inventaire de la ville ou encore d'études patrimoniales. Ajout de dossiers de recherche qui documentent l'ensemble des bâtiments de la ville et intégration de nouveaux dossiers en provenance de la Société de développement de Montréal (Vieux-Montréal) et d'autres sources.	Réalisée en 2005-2006 En cours
Boulevard Saint-Laurent	Étude historique permettant notamment de déterminer les dates d'achèvement de plus de 250 bâtiments du boulevard Saint-Laurent (entre René-Lévesque et Sherbrooke) dans le cadre du programme de mise en valeur	Réalisée en 2007
Étude sur l'îlot de l'Hôpital général de Montréal	Production d'une recherche sur l'îlot de l'Hôpital général de Montréal <i>Des villas au centre hospitalier. L'îlot de l'Hôpital général de Montréal</i>	Réalisée en 2007
Production du document de référence <i>La falaise Saint-Jacques : Survol historique</i>	Participation au comité sur la Falaise Saint-Jacques Production d'un document de référence <i>La falaise Saint-Jacques : Survol historique</i>	Réalisé en 2007-2008

Histoire de la rue Crescent	Production d'un document pour l'arrondissement Ville-Marie sur l'histoire de la rue Crescent et des fiches sur chacun des bâtiments de cette rue.	Réalisé en 2007-2008
Vieux-Montréal	Réalisation de 4 chantiers visant à enrichir le site Internet du Vieux-Montréal dont les suivants couvrant à la fois l'histoire et l'analyse architecturale : – les maisons magasins 1801/1850 – les magasins entrepôt 1850-1880 – le port – les immeubles 1881-1950	Développement continu Budget annuel de l'entente pour 2005-2008 : 100 000 \$ 1 200 000 visites annuellement en 2006 et 2007 www.vieux.montreal.qc.ca

Note : Des études ponctuelles sont également réalisées par les arrondissements à l'occasion de projets impliquant une dimension patrimoniale.

Développer des partenariats appuyant la Ville dans son rôle de gestionnaire

Plan de remise en état du territoire (en collaboration avec le Centre de sécurité civile)	Participation du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise au développement du Plan de remise en état du territoire en collaboration avec le Centre de sécurité civile afin d'identifier les moyens à mettre en place pour sauvegarder le patrimoine en cas de sinistre	Participation au comité depuis mars 2008
Ville de Québec	Échange d'expertise pour la gestion d'un arrondissement historique quant à la gestion des calèches, des autobus de tourisme et des bornes de paiement électronique pour le stationnement	Base continue selon les besoins
Répertoire historique des toponymes montréalais –volet Grandes rues	En partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'Université du Québec à Montréal, la Ville de Montréal enrichit son Répertoire historique des toponymes de notices détaillées sur l'évolution de grandes rues montréalaises.	8 notices complétées en 2008.
Colloques sur les Montérégiennes	Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a assisté le Bureau du Mont-Royal pour l'organisation et la composition du programme du Colloque sur les Montérégiennes	Colloque tenu le 23 mai 2008 à l'Université de Montréal avec la participation de plus de 150 personnes.

Actualiser, de concert avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Commission des biens culturels du Québec, le volet municipal de la Loi sur les biens culturels (LBC) pour protéger une plus grande diversité de biens patrimoniaux

Actualisation de la Loi sur les biens culturels	Rédaction et dépôt d'un mémoire portant sur le Livre vert du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Présenté par le maire de Montréal M. Gérald Tremblay à la ministre lors de la consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels qui s'est tenue le 28 avril 2008
---	--	--

Développer une vue d'ensemble de la reconnaissance du patrimoine et de sa gestion

Plan stratégique d'attributions de statuts en vertu de la Loi sur les biens culturels	Développement d'un plan stratégique d'attributions de statuts et d'une méthodologie sur l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.	En cours
Diffusion des procédures de citation auprès du public	Publication d'un dépliant informatif sur la procédure d'attribution de statuts en vertu de la Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., c. B-4)	Réalisée en juin 2006 Budget : 3 000 \$
Sites et citations	Études de recevabilité de dossiers de citation et de création de sites du patrimoine	8 demandes de citation étudiées entre 2005 et 2007 2 dossiers de site du patrimoine étudiés entre 2005 et 2007
Guichet unique	Mise en place d'un guichet unique Ville-MCCCF pour les demandes nécessitant une autorisation de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour les bâtiments visés par le volet provincial de la Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., c. B-4)	En place depuis 2007

Adopter une réglementation adéquate et exercer un contrôle serré des interventions en milieu patrimonial

Nouveaux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans certains arrondissements de Montréal	Dans le cadre du travail de concordance au Plan d'urbanisme, le Bureau du patrimoine, de la toponymie offre son expertise aux arrondissements souhaitant créer de nouveaux PIIA	Demandes de soutien ponctuelles
--	---	---------------------------------

Viser l'intégration de la réglementation du bâtiment comme élément positif de la conservation du patrimoine architectural

Exigences relatives aux garde-corps	Travaux visant à modifier le Code du logement pour permettre le maintien des caractéristiques existantes des garde-corps dans les habitations (fers forgés, balcons, etc.)	En cours
-------------------------------------	--	----------

Assurer une utilisation optimale des ressources dans les programmes destinés à la conservation, à la mise en valeur et à la diffusion du patrimoine

Subventions à la restauration et à la rénovation	Attribution de subventions à la restauration et à la rénovation des immeubles privés bénéficiant d'un statut en vertu de la Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., c. B-4)	Dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2005-2008, 7M\$ ont été attribués à 71 projets pour des bâtiments ayant un statut ou situés dans un territoire ayant un statut en vertu de la LBC
Fonds du patrimoine culturel québécois	Implantation du programme du Fonds du patrimoine culturel québécois permettant de subventionner les propriétaires de biens patrimoniaux et de restaurer les immeubles	Depuis la mise en place de ce nouveau Fonds, en mai 2008, 35 propriétaires se sont partagés 500 000 \$ en subvention.

	patrimoniaux municipaux situés dans un secteur identifié au Plan d'urbanisme ou assujettis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale	
--	---	--

Intégrer la dimension patrimoniale dans les programmes de subventions qui ne visent pas spécifiquement la conservation et la mise en valeur du patrimoine

PRAM Commerce	Le PRAM Commerce est un programme de subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux visant à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de la croissance économique. Il propose notamment aux commerçants un soutien pour les travaux de rénovation des bâtiments commerciaux.	Programme accessible depuis 2008
Bureau Design Montréal	Le Bureau Design Montréal a pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design – qu'il s'agisse d'aménagement de rues, de parcs, d'habitation, d'équipements publics, etc.	Créé en janvier 2006

Mettre en place des mesures incitatives efficaces visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine

Guide des bonnes pratiques	Dans le cadre de l'Opération Patrimoine architectural de Montréal, réalisation d'un guide des bonnes pratiques en matière de conservation du patrimoine architectural	Tiré à 60 000 exemplaires annuellement
----------------------------	---	--

Assurer le rayonnement international du patrimoine montréalais

Patrimoine mondial de l'UNESCO	Poursuite du travail sur le dossier d'inscription de Montréal sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (Montréal, plaque tournante océanique et continentale)	Étude réalisée par Christina Cameron de la Chaire en conservation de l'UNESCO de l'Université de Montréal sur les décisions récentes dans la réception des inscriptions à la liste du patrimoine mondial; Assistance à titre d'observateur à la 32 ^e réunion du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO, à Québec (2008)
Colloques internationaux	Participation à des colloques internationaux	ICOMOS international, à Québec (2008) Conservation of built heritage à l'ICCROM, à Rome (2007) 32 ^e réunion du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO, à Québec (2008)

Atelier de design UNESCO « Imaginer la Place d'Armes »	Études préalables à la réalisation des plans d'aménagement de la place d'Armes et participation à l'organisation et à la tenue de l'atelier de design UNESCO « Imaginer la Place d'Armes »	Réalisées en 2007 Chacune des trois équipes s'est vue adjoindre un concepteur des deux autres Villes de design UNESCO, soit Berlin et Buenos Aires
XXVIIe Assemblée générale annuelle de l'Association des maires francophones (AIMF) à Hué (Vietnam)	Participation du maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, participera ensuite, du 24 au 26 octobre, à la XXVIIe Assemblée générale annuelle de l'Association des maires francophones (AIMF) qui s'est déroulé dans la ville de Hué, au Vietnam. À cette occasion, le maire présidera un séminaire ayant pour thème « Bonne gouvernance locale et financements internationaux ». À titre de vice-président de cette association, M. Tremblay participera aux délibérations du bureau exécutif ainsi qu'aux plénières de l'assemblée générale au cours desquelles les maires décideront des grandes orientations de l'AIMF pour 2007 et pour les années subséquentes. Dans le cadre de ce voyage, une représentante du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a accompagné la délégation du Maire afin de présenter les actions de la Ville en matière de patrimoine et de développement, de mise en valeur du patrimoine et mobilisation des acteurs locaux, nationaux et des partenaires au développement pour la réussite des projets de patrimoine.	Cette assemblée s'est tenue du 24 au 26 octobre 2007. L'AIMF regroupe 166 maires de 46 pays de la francophonie. Elle a pour objectif de renforcer la gouvernance des villes en favorisant les échanges d'expériences et en finançant des projets concrets qui mobilisent son réseau d'experts.
Light Urban Community International	Du 26 au 29 février 2009 Montréal recevra les villes membres de LUCI pour leur présenter les mises en valeur par la lumière du patrimoine montréalais	Dans le cadre des échanges avec la Ville de Lyon, à l'occasion du 10 ^e Festival Montréal en lumière Avec la collaboration du Partenariat du Quartier des spectacles
5 ^e Séminaire international sur la conservation en milieu urbain	Participation de deux urbanistes de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au 5 ^e Séminaire international sur la conservation en milieu urbain se tenant dans la ville de Recife, au Brésil, pour présenter la réglementation 2004 du Plateau-Mont-Royal en matière de protection des paysages urbains et du patrimoine bâti.	Ce séminaire, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre 2007, présentait une vingtaine de conférenciers. Plus de 150 participants provenant de 20 pays différents y ont participé.

1. Le patrimoine naturel

Assurer la pérennité des milieux naturels d'intérêt patrimonial

Mont Royal	Études en cours relativement au patrimoine paysager et naturel particulièrement dans le cadre de l'élaboration du plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal	En cours
------------	---	----------

Note : Le bilan de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels fait état des actions entreprises par la Direction des grands parcs et de la nature en ville afin d'assurer la pérennité des milieux naturels d'intérêt patrimonial.

2. Le patrimoine bâti, archéologique et paysager

Raffiner les outils de gestion et de sensibilisation relatifs au patrimoine de proximité

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal	Enrichissement du <i>Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal</i> sur Internet Tous les bâtiments de l'agglomération montréalaise bénéficiant d'un statut en vertu de la Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., c. B-4) ont été documentés et intégrés au site Internet. Tous les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'agglomération montréalaise identifiés au Plan d'urbanisme sont en voie d'être documentés et intégrés au site Internet Intégration de fiches de l'inventaire des anciennes maisons de ferme de l'agglomération montréalaise	Développement en continu Budget annuel de l'Entente : 50 000 \$ www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine Réalisée en 2007-2008
---	---	--

Établir une vue d'ensemble de l'encadrement des projets visant les bâtiments conçus à des fins de culte

Participation à la consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec	Dépôt d'un mémoire de la Ville de Montréal à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec lors de sa consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec	Réalisé en septembre 2005
Échanges sur les pratiques de gestion du patrimoine religieux	Participation au colloque « Quel avenir pour quelles églises » tenu à l'UQAM en 2005	Octobre 2005 Contribution : 25 000 \$
Gestion du patrimoine religieux excédentaire	Participation à une étude conjointe sur l'implantation d'une structure de gestion du patrimoine religieux excédentaire impliquant plusieurs partenaires : – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Commission de la Capitale nationale	Réalisée en 2006 Contribution : 25 000 \$ pour la réalisation d'une étude préliminaire

	– Ville de Québec – Conseil du patrimoine religieux – Représentants d'autorités religieuses	
Subventions à la restauration d'édifices de culte	Transfert des demandes au Conseil du patrimoine religieux du Québec	À partir de 2008
Table de concertation sur le patrimoine religieux	Participation aux réunions de la Table de concertation sur le patrimoine religieux de Montréal	Environ 5 réunions par année

Note : Dans le cadre de la procédure de conformité au plan d'urbanisme, les arrondissements adoptent des mesures réglementaires particulières pour les lieux de culte.

Maintenir les caractéristiques des ensembles conventuels d'intérêt patrimonial

Étude sur la propriété des Sulpiciens sur le mont Royal	Réalisation d'une étude faisant appel à plusieurs disciplines (patrimoine bâti et paysager, archéologie, écologie, etc.) portant sur la propriété des Prêtres de Saint-Sulpice sur le mont Royal	Réalisée en 2006 Budget de l'Entente : 30 000 \$
Le Carmel	Élaboration d'études préparatoires par des professionnels en vue des travaux de restauration du Carmel. Des travaux de restauration, de mise en valeur et d'entretien préventif du Carmel de Montréal visant notamment la restauration du mur d'enceinte et l'amélioration de la sécurité incendie	Réalisées en 2006, 2007 et 2008 Budget de l'Entente : 500 000 \$
Église et presbytère Saint-Alphonse-d'Youville	Analyse de l'intérêt patrimonial de l'ensemble et accompagnement des gestionnaires dans l'évaluation du projet de recyclage	Réalisée en 2006-2007
Patrimoine paysager des couvents	Étude de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal sur les jardins de l'Hôtel-Dieu, des Pères du Saint-Sacrement, du monastère des Carmélites et de l'ancien Institut des sourdes-muettes	Réalisée en 2006

Note : Dans le cadre de la procédure de conformité au plan d'urbanisme, les arrondissements adoptent des mesures réglementaires particulières pour les ensembles conventuels.

Maintenir les caractéristiques paysagères des cimetières d'intérêt patrimonial

Connaissance du patrimoine funéraire	Réalisation d'un état des lieux pour la conservation et la mise en valeur des composantes patrimoniales des cimetières du mont Royal	Réalisé en 2006
Étude des bronzes du cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Inventaire des éléments métalliques des monuments du cimetière Notre-Dame-des-Neiges réalisé par le musée de l'Au-delà et identification des éléments menacés	Réalisé en 2008 Budget de l'Entente : 15 000\$

Collaboration avec les administrations des cimetières	Collaboration avec les administrations des cimetières qui mènent des études spécifiques sur leurs propriétés, notamment pour la mise sur pied d'un comité d'experts	En cours
---	---	----------

Privilégier des approches de conservation et de mise en valeur qui prennent en compte la complexité du patrimoine institutionnel

Protection des caractéristiques des ensembles institutionnels	Développement de mécanismes réglementaires pour la conservation des caractéristiques naturelles et paysagères d'importance patrimoniale	Mesures intérimaires appliquées pour le mont Royal adoptées en 2008 Signature du « Pacte patrimonial du Mont-Royal » le 7 février 2008
---	---	---

Faire des choix éclairés dans le développement des sites industriels en se dotant d'outils de gestion adéquats

Planification détaillée du secteur Lachine Est	Approfondissement de la connaissance du patrimoine industriel pour la réalisation de la planification détaillée du secteur Lachine Est	Études réalisées en 2006
Secteur de planification détaillée de Griffintown	Réalisation de quatre études sur le secteur de planification détaillée de Griffintown, soit une étude historique, une étude typomorphologique, une analyse du cadre bâti et une étude de potentiel archéologique et de planification d'interventions archéologiques.	Réalisées en 2007
Ancien complexe de la brasserie Dow	Analyse de l'intérêt patrimonial de l'ancien complexe de la brasserie Dow. Production d'un document sur l'évolution du site de la Dow et documentation d'un des bâtiments dont on ignorait la fonction qui s'est avéré être une glacière pour la brasserie.	Analyse de l'intérêt patrimonial et rédaction d'orientations de conservation et de mise en valeur réalisées en 2008.
Site Bellechasse, arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie	Analyse de l'intérêt patrimonial des terrains compris entre les rues Bellechasse et Saint-Denis et la voie ferrée du CP.	Réalisée en 2008 pour la préparation d'une charrette qui sera lancée par l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie.

Instaurer de nouvelles mesures de protection du patrimoine archéologique sur la base d'objectifs partagés

Subventions à la restauration	Modification du programme d'aide aux fouilles archéologiques sur les propriétés privées en vertu du règlement sur les subventions à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale et aux fouilles archéologiques afin que les sites archéologiques recensés intègres identifiés dans le Plan d'urbanisme soient éligibles aux subventions par le biais de l'Entente sur le développement culturel	En vigueur en 2006
-------------------------------	--	--------------------

Élargir les opérations de sensibilisation et de diffusion du patrimoine archéologique

Diffusion des connaissances en archéologie	Développement continu de la collection « <i>Patrimoine archéologique de Montréal</i> » qui a pour but de diffuser et de rendre accessible des rapports inédits présentant les résultats des interventions archéologiques réalisées par la Ville de Montréal sur son territoire.	En cours dans le cadre de l'Entente À ce jour, 33 numéros sont parus et 5 sont à venir www.ville.montreal.qc.ca/archeologie
Catalogue des objets de référence de la réserve des collections archéologiques	Diffusion du catalogue des objets de référence de la réserve des collections sur Info muse et Artéfact Canada	Diffusé en 2008
Fouilles archéologiques à la place d'Armes	Réalisation d'un document vidéo sur les fouilles archéologiques du cimetière de la première église Notre-Dame intitulé « <i>Sous le parvis de Notre-Dame</i> », réalisé en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal.	Réalisé en 2006 Budget de l'Entente : 20 000 \$ Ce documentaire s'est vu décerner le prix de communication publique 2007, catégorie Professionnel / Institutionnel, de L'Association canadienne d'archéologie www.vieux.montreal.qc.ca
Août, le mois de l'archéologie	- Ouverture au public de la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal dans le cadre de l'événement du mois de l'archéologie de Archéo-Québec! - Visites guidées de la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal.	Réalisé aux mois d'août 2005, 2006 et 2007 www.ville.montreal.qc.ca/archeologie

Note : La mise en valeur in situ des vestiges archéologiques est favorisée dans les projets.

Développer et partager la connaissance et l'expertise en matière de patrimoine archéologique

Réserve des collections archéologiques	Développement et mise à niveau de la réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal	En cours Budget annuel de l'Entente : 200 000 \$
Diffusion des collections archéologiques	Convention de prêts entre la Ville de Montréal et certains musées québécois et français d'objets de la Réserve des collections archéologiques de Montréal	Réalisée en 2006
École de fouilles archéologiques	Soutien à l'école de fouilles archéologiques dans le cadre de l'Entente MCC-Ville	Budget annuel de l'Entente : 100 000 \$

Assurer la pérennité des lieux et ensembles paysagers et naturels d'intérêt patrimonial

Politique de l'arbre	Associer les arrondissements à la <i>Politique de l'arbre</i> afin de concevoir des mécanismes de contrôle pour assurer la conservation du patrimoine paysager municipal relativement à l'abattage des arbres	La Politique de l'arbre adoptée en juin 2005 vise à protéger l'arbre et à gérer plus efficacement les interventions faites à l'égard des arbres, et tout particulièrement les arbres publics. La Direction des grands parcs et de la nature en ville a sensibilisé le SITE et les arrondissements quant à l'importance d'établir des mécanismes de coordination sur le domaine public ainsi que des règles et procédures de compensation en cas de dommages causés aux arbres par ses sous-traitants. Par ailleurs, certains arrondissements ont renforcé le lien interne entre leur division de l'horticulture et de l'arboriculture et leur division de l'urbanisme pour conserver et protéger les arbres lors d'importants projets de construction ou d'aménagement urbain. (Source : <i>Politique de l'arbre de Montréal, Bilan de la mise en œuvre 2005-2007</i>)
Paysages du mont Royal	Étude des paysages du mont Royal dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal	En cours

Établir des mécanismes de conservation et de mise en valeur des arbres et ensembles d'arbres remarquables

Politique de l'arbre	Élaboration d'un programme municipal de reconnaissance et de protection des arbres remarquables	Un comité d'experts a été mis sur pied en septembre 2006. La première tâche de ce comité, auquel participe le Conseil du patrimoine de Montréal, consiste à déterminer des critères d'identification des arbres remarquables. La finalisation de l'identification des critères est prévue pour mars 2008. La prochaine étape consiste en la définition d'un processus et de modes de reconnaissance des arbres en vue d'établir un répertoire des arbres remarquables de Montréal
----------------------	---	---

Protection des arbres privés Mesures réglementaires visant à protéger les arbres privés	Élaboration de mesures réglementaires visant à protéger les arbres du domaine privé dans l'esprit de la <i>Politique de l'arbre</i>	En septembre 2007, dix arrondissements sur 19 avaient adopté des dispositions sur l'abattage d'arbres en conformité avec les dispositions du Plan d'urbanisme de Montréal (source : <i>Politique de l'arbre de Montréal Bilan de la mise en œuvre 2005-2007</i>)
Inventaire de la végétation terrestre du mont Royal	Réalisation d'un inventaire portant sur la végétation terrestre du mont Royal qui identifie notamment certains arbres remarquables situés sur le mont Royal	Réalisé en 2006-2007

Inscrire le patrimoine dans le développement de projets urbains tout en reconnaissant les liens qu'il entretient avec la trame urbaine dans laquelle il s'insère

Mise en valeur de la trame urbaine dans le cadre de projets urbains structurants	La prise en compte de la dimension patrimoniale de la trame urbaine s'inscrit de façon générale dans les projets de développement encadrés par la Ville.	À titre d'exemple, le square Victoria a été réaménagé en 2005 selon son tracé original dans le cadre de la réalisation du Quartier international de Montréal
--	--	--

3. L'art public

Protéger le corpus d'oeuvres d'art situé sur le domaine privé

Note : Le bilan de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 fait état des actions entreprises par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle en matière d'art public.

4. Le patrimoine archivistique

Constituer le corpus des archives publiques et privées montréalaises

Inventaire des fonds d'archives	Inventaire des fonds d'archives de l'île de Montréal (entre 5 000 et 10 000 fonds)	En cours
---------------------------------	--	----------

Note : Encourager les personnes physiques et morales détentrices d'archives privées significatives à les confier aux services d'archives montréalais

Favoriser le traitement des fonds et collections d'archives publiques et privées montréalaises

Soutien aux services d'archives montréalais	Soutien de la Ville aux services d'archives montréalais, conjointement avec plusieurs associations telles que le Conseil canadien des archives, le Réseau des services d'archives du Québec et le Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM)	Prise en charge du Réseau de diffusion des archives du Québec par Bibliothèque et Archives nationales du Québec
---	--	---

Réunir les conditions propices à la préservation des archives publiques et privées montréalaises

Déclaration québécoise sur les archives	Mobilisation des archivistes du Québec avec la signature de la Déclaration québécoise sur les archives	Adoption de la Déclaration en janvier 2006 Lancement en avril 2006 www.ville.montreal.qc.ca/archives
Déclaration universelle sur les archives	Mobilisation des archivistes du Conseil international des archives. Projet inspiré de la Déclaration québécoise	En cours

Favoriser la mise en valeur des archives

Portail montréalais des archives	Diffusion d'une base de données décrivant les fonds d'archives du territoire montréalais	Mise en ligne du Portail montréalais des archives en juin 2008 http://ville.montreal.qc.ca/montrealistes
----------------------------------	--	---

5. Le patrimoine immatériel

Étendre la connaissance et établir des critères visant à délimiter le champ d'action de la Ville en patrimoine culturel immatériel

Champ d'action de la Ville en matière de patrimoine culturel immatériel	Délimitation du champ d'action de la Ville en matière de patrimoine culturel immatériel	Réalisée en 2006-2007
---	---	-----------------------

Reconnaître et faire connaître le patrimoine culturel immatériel

Conférences-midi	Tenue de conférences portant sur le patrimoine immatériel présentées au personnel du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville	Conférences tenues en 2007 et 2008
------------------	--	------------------------------------

AXE 4 : LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES

Certains territoires qui forgent l'identité de Montréal voient converger une multiplicité d'actions visant à les développer, les requalifier, les conserver ou les mettre en valeur. Étant donné leur valeur patrimoniale indéniable, ils méritent, dans le cadre de la Politique, une attention particulière. La Ville y joue un rôle clé en conciliant les intérêts, en agissant comme gardien du bien-être collectif et en orchestrant les actions de ses partenaires. Parmi ces territoires les plus significatifs de Montréal, on retrouve le parcours riverain, qui permet d'apprécier l'insularité de Montréal, le Vieux-Montréal, le mont Royal, le canal de Lachine, le Havre de Montréal et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. L'attrait qu'exercent ces lieux n'est pas exclusif. D'autres territoires montréalais ont une grande valeur patrimoniale et certains susciteront assurément autant d'intérêt dans l'avenir. Cependant, les quelques territoires stratégiques abordés dans la *Politique* se distinguent par la complexité des enjeux en présence, le nombre d'instances concernées et la nécessité de développer une vision commune pour leur assurer un avenir respectueux de leur valeur patrimoniale.

Conserver et mettre en valeur le parcours riverain

Identification des immeubles et sites patrimoniaux du parcours riverains	Dans le cadre des recommandations sur le Réseau bleu, identification des immeubles et des sites possédant un statut fédéral, provincial ou municipal et des secteurs de valeur patrimoniale situés le long du parcours riverain de l'île de Montréal et de l'île Bizard	Réalisée en 2007
Restauration d'immeubles situés le long du parcours riverains	Restauration d'immeubles situés le long du parcours riverain, notamment : • Maison Brignon dit Lapierre • Maison Jacques-Richer dit Louveteau • Maison Thomas-Brunet	Réalisée en 2007-2008

Note : Dans le cadre de la procédure de conformité au plan d'urbanisme, les arrondissements adoptent des mesures réglementaires particulières afin de protéger le parcours riverain. De plus, plusieurs arrondissements et organismes locaux travaillent à la mise en valeur du parcours riverain.

Assurer la mise en valeur du Vieux-Montréal

Plan directeur d'aménagement du Vieux-Montréal	Actualisation du <i>Plan directeur d'aménagement du Vieux-Montréal</i> en concertation avec la Table de concertation du Vieux-Montréal dans un document intitulé Vision 2017	Le Service soumettra à l'Administration un nouveau plan de protection et de mise en valeur au début 2010
Restaurations et interventions sur les immeubles et le domaine public (volet « Soutien à la restauration »)	Réalisation de travaux de restauration au Vieux-Séminaire Travaux sur le domaine public : – Réaménagement de la place d'Armes et de ses alentours – Esplanade de la rue de la Commune – Réaménagement de la rue McGill et du square des Frères-Charron Mise à jour du plan lumière de la place Jacques-Cartier	

	Remplacement des sources et des appareils Note : Plusieurs travaux réalisés sur les propriétés municipales du Vieux-Montréal sont présentés à la section portant sur les propriétés municipales	Entente 300 000 \$ annuellement Ville
Vestiges de la Pointe-à-Callière	Stabilisation des vestiges de Pointe-à-Callière	En continu
Fortifications au champ de Mars	Mandat d'étude de l'état des vestiges des fortifications au champ de Mars en vue de leur restauration	Études réalisées en 2006-2007 Travaux à venir en 2009
Inventaire archéologique des terrains du Vieux-Montréal	Poursuite de l'inventaire archéologique des terrains du Vieux-Montréal	En cours dans le cadre de l'Entente
Gestion des calèches	Rachat de 20 permis de calèches de 47 à 27 permis valides Modification des trajets et des postes d'attente	Continu depuis 2006 Budget : 400 000 \$

Favoriser le développement harmonieux de la fonction touristique et du milieu de vie du Vieux-Montréal

Plan de transport du Vieux-Montréal	Au printemps 2008, la Ville rendait public un plan de transport intégré pour le Vieux-Montréal qui favorise les modes de transports collectif et actif et facilitant l'accès et le déplacement des personnes, dont les touristes.	Budget de l'entente : 300 000 \$
Concept d'aménagement de la rue de la Commune (Saint-Laurent / Mill)	En concertation avec la Société du Vieux-Port et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, réalisation de l'avant-projet pour l'aménagement de la rue de la Commune jusqu'à la rue Mill.	En cours

Mettre en place des mesures concertées pour la conservation et la mise en valeur du mont Royal

Plan de protection et de mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	Élaboration du Plan de protection et de mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, de concert avec le Bureau du Mont-Royal et la Table de concertation du Mont-Royal. Développement d'un régime de protection comportant des mesures règlementaires de protection des milieux naturels, du patrimoine bâti et des vues et préparation à cette fin d'un projet de règlement modifiant	Mesures intérimaires adoptées en février 2008 visant à adapter et renforcer les critères d'analyse des projets municipaux et privés par les arrondissements de manière à intégrer tous les aspects qui caractérisent le mont Royal (espaces verts, milieux naturels, espaces boisés des propriétés institutionnelles, etc.) Présentation à l'Office de
---	--	---

	le document complémentaire au plan d'urbanisme.	consultation publique de Montréal au printemps 2008 du projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal et de modification du Plan d'urbanisme (document complémentaire). Adoption du plan et de la modification du Plan d'urbanisme prévue en 2009.
Gestion du mont Royal	En concertation avec les quatre arrondissements concernés, développement d'un cadre de gestion harmonisé de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	En cours
Travaux d'aménagement du chemin Queen-Mary et du chemin Remembrance dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	Participation à la réalisation des travaux d'aménagement du chemin Queen-Mary dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal permettant de rehausser l'aménagement du domaine public notamment devant l'Oratoire Saint-Joseph. Réaménagement de l'échangeur Remembrance / Côte-des-Neiges.	Réalisés en 2008 Apport de 2,4 M\$ En cours
Connaissance du mont Royal	Réalisation d'un ensemble d'études sur les patrimoines du mont Royal.	Réalisation entre 2005 et 2008 d'études portant notamment sur : – le patrimoine funéraire des cimetières du mont Royal – le patrimoine bâti – les propriétés institutionnelles du mont Royal – le patrimoine naturel et paysager – le patrimoine archéologique

Mettre en place des mesures concertées pour le développement du canal de Lachine en assurant la conservation et la mise en valeur de son patrimoine

Étude sur le secteur industriel de Lachine Est	L'approfondissement de la connaissance du patrimoine industriel pour la réalisation de la planification détaillée du secteur Lachine Est	Études réalisées en 2006
Inventaire des ressources culturelles du canal de Lachine	Actualisation de l'inventaire des ressources culturelles du canal de Lachine réalisé en 1995 par Parcs Canada	Réalisé en partie en 2008

Prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation et la mise en valeur du caractère patrimonial du Havre de Montréal

Plan de mise en valeur du Havre de Montréal	Réalisation du Plan de mise en valeur du Havre de Montréal Vision 2025 par la Société du Havre incluant un dossier relatif au patrimoine du secteur	Réalisé en 2006
Caractérisation du potentiel archéologique	Caractérisation du potentiel archéologique du secteur de l'autoroute Bonaventure	Phase 1 réalisée en 2007-2008 Phase 2 prévue en 2009

Prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec la Société du Parc des Îles, pour assurer la conservation et la mise en valeur des deux îles

Évaluation de l'intérêt patrimonial des Îles et de la Cité du Havre	Réalisation de l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame, de l'île Sainte-Hélène et de la Cité du Havre	Réalisée en 2006
Île Sainte-Hélène	Travaux préparatoires visant la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène Constitution d'un site du patrimoine Restauration de l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène Documentation des propriétés municipales situées sur l'île Sainte-Hélène	Réalisés en 2006 Constitué en 2007 Travaux en cours En cours
Habitat 67	Travaux préparatoires visant la citation de l'ensemble résidentiel Habitat-67 dont la réalisation d'une étude Citation d'Habitat 67 à titre de monument historique	Réalisés en 2006 Cité en 2007
Pavillon de la Jamaïque	Soutien à la Société du parc des îles pour la réalisation d'une étude patrimoniale sur le pavillon de la Jamaïque aménagé dans le cadre de l'Expo 67	Étude réalisée en 2007